

APPEL À PROJETS BIODIVERSITÉ DE LA PROVINCE DU BRABANT WALLON

**Création de gîtes pour chauves-souris dans des bâtiments existants
sur le territoire de la Commune de Genappe**

Octobre 2019



Avec le soutien de la Province du Brabant wallon (www.brabantwallon.be)

1. Contexte général du projet

Le projet vise au renforcement de l'accueil de la biodiversité chiroptérologique dans des couloirs écologiques en liaison, et s'inscrit dans le cadre des **Journées d'Actions pour les Chauves-souris (JAC) de Natagora – Plecotus** en Brabant wallon. Il concerne deux sites situés dans la vallée de la Falise, affluent de la Dyle, à Baisy-Thy, village de l'entité de Genappe.

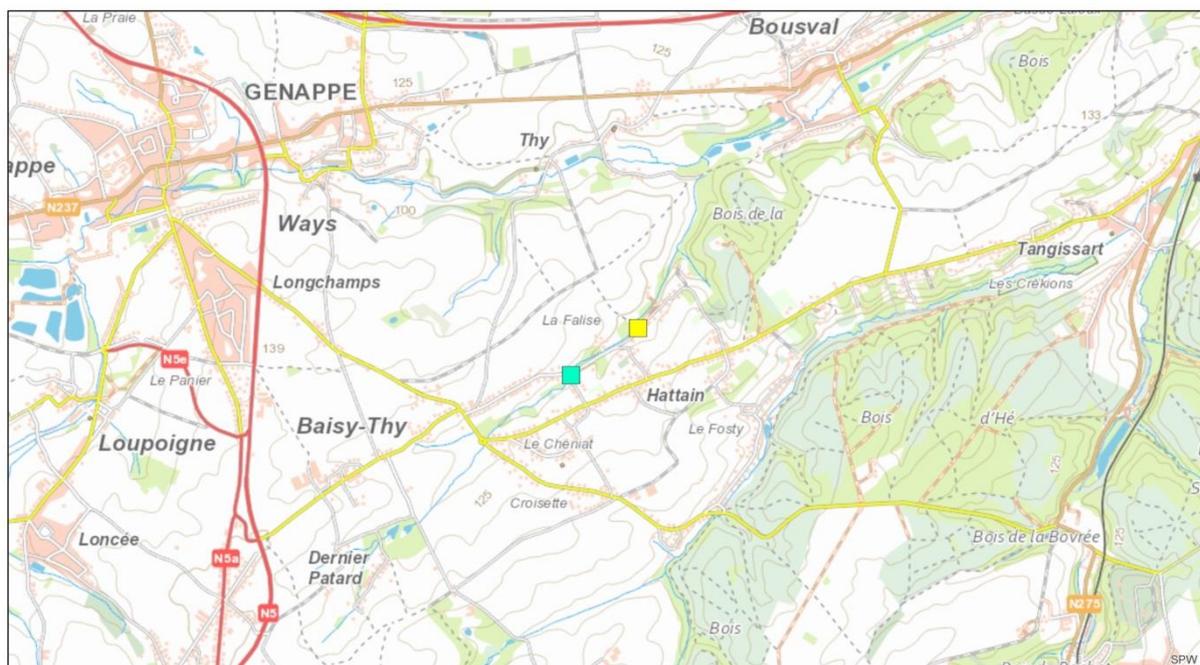
De plus les deux sites ont une vocation didactique dans le cadre du **Réseau nature de Natagora**, et ont été pointés comme exemplaires dans le cadre de l'événement **Nuit Européenne des Chauves-souris (NEC) de Natagora – Plecotus** qui s'est tenu le 24/08/2019.

Le projet nécessite une visibilité exemplaire par la sensibilisation du public et permet un effet d'entraînement auprès du public et des autorités à l'accueil de la biodiversité dans les bâtiments et à la protection des chauves-souris.

2. Choix des sites

1) Un ancien local de pompage désaffecté, à aménager en gîte d'hibernation pour chauves-souris, situé à l'angle formé par la rue Falise et la rue Bonair à Baisy-Thy.

2) Un comble de bâtiment annexe d'une ancienne habitation rénovée, à transformer partiellement en gîte estival – maternité pour chauves-souris, situé rue Falise à Baisy-Thy.



Légende

Bâtiments à aménager

- Comble de bâtiment annexe (gîte de reproduction)
- Local de pompage désaffecté (gîte d'hibernation)

Vallée de la Falise à Genappe
Projet de création de gîtes à chauves-souris
Localisation des bâtiments concernés

0 250 500 1 000
Mètres

 **natagora**
Brabant wallon



Légende

Bâtiments à aménager

- Comble de bâtiment annexe (gîte de reproduction)
- Local de pompage désaffecté (gîte d'hibernation)

Vallée de la Falise à Genappe
 Projet de création de gîtes à chauves-souris
 Localisation des bâtiments concernés



Légende

Bâtiments à aménager

- Comble de bâtiment annexe (gîte de reproduction)
- Local de pompage désaffecté (gîte d'hibernation)

Vallée de la Falise à Genappe
 Projet de création de gîtes à chauves-souris
 Localisation des bâtiments concernés



3. Description des sites

a. Site du local des pompes désaffecté

Un terrain d'une vingtaine d'ares, sur lequel existe un ancien local de pompage, est situé dans un petit vallon creusé par le ruisseau de la Falise (affluent de la Dyle), et bordé par son lit à Baisy-Thy. Ce terrain est propriété de la Commune de Genappe.

Son accès se fait soit par la rue Bonair qui est en cul de sac, soit par la rue Falise dès lors que la communication entre les deux rues est réservée à la seule mobilité douce.

Il s'agit d'un terrain remblayé dans une zone humide d'une bonne vingtaine de mètres de large sur une centaine de mètres de long, nichée dans le fond d'un vallon boisé et quelque peu urbanisé de longue date. Le site accueille pour le moment un rucher école et a une vocation didactique locale, laquelle serait renforcée dans le cadre d'un projet de mise en Réseau Nature de Natagora.

Le terrain aurait été un site de pompage de l'eau de la Falise, avant de servir de décharge (?) et être remblayé de longue date. Une végétation de recolonisation des friches occupe ce terrain, rien d'exceptionnel en Brabant Wallon, mais intéressante à plus d'un titre dès lors qu'elle fixe une belle biodiversité à l'abri des destructions d'origines diverses. A noter tout de même un bel embroussaillage sur la moitié de sa surface et un bel alignement de jeunes saules têtards.

Le terrain est bordé sur sa longueur par un talus de plusieurs mètres, exposé plein sud, et au nord par le ruisseau qui le sépare de la rue. Il reste en bout de parcelle, vers l'est, une zone plus humide sans être franchement marécageuse.

b. Site de l'annexe d'une habitation

Sur un terrain situé au numéro 31 de la rue Falise, à l'angle d'un chemin communal, se trouve l'habitation de Monsieur et Madame Schröder, propriétaires des lieux et naturalistes avertis qui ont aménagé leur jardin au naturel (Réseau Nature de Natagora). Une annexe isolée du bâtiment principal connu, avant travaux de rénovation, pour abriter des chauves-souris se trouve modérément réinvesti par des pipistrelles. Ce site, traversé par le ruisseau de la Falise, à l'instar de celui du local des pompes prédécrit, présente un environnement favorable pour les chiroptères, d'autant plus que des étangs situés dans le couloir écologique de ce ruisseau constituent également des bons périmètres de chasses.

Tout autour, de grands arbres, de différentes classes d'âges, groupés en massifs dispersés, tant sur les talus en retrait de la route, que dans l'axe du vallon, offrent des lisières, galeries et autres linéaires qui représentent d'excellents sites de chasse de différentes espèces de chiroptères : pipistrelles, sérotines et noctules ont été détectées en été, mais il est fort probable que quelques espèces de murins et des oreillards (murin à moustache, murin à oreilles échancrées, murin de Daubenton, murin de Naterrer, oreillard roux, oreillard gris) soient également présentes, comme en attestent différentes autres observations sur des sites à proximité relative : couloir de la Dyle à Bousval, couloir de la Thyle et affluents à Courst-Saint-Etienne et Villers-la-Ville, pont routier de la N25 à Bousval, ruines de l'abbaye de Villers-la-Ville, étangs, ...

Les vieux arbres morts, chandelles et troncs pourris fixent un riche cortège d'espèces saproxyliques tout autant qu'ils permettent le gîte de chauves-souris et bien sûr la nidification des oiseaux cavernicoles dont les pics verts et épeiches. Aussi l'avifaune est bien représentée en termes d'espèces, avec les oiseaux forestiers et de bocages, et en particulier la présence passagère de la bécasse, le séjour du martin-pêcheur, fauvettes grisettes, à tête noire et des jardins et de rapaces.

4. Réalisation du projet

Le projet concerné par cette demande de subsides a consisté en plusieurs sous-projets :

1) l'aménagement /sécurisation de l'ancien local de pompage désaffecté présent sur le terrain décrit plus haut, à la rue Falise. En effet, ce local à demi enterré, partiellement inondé, était ouvert à tous vents, et servait de dépotoir et d'espaces où taguer les murs. Pour peu qu'il soit occulté, fermé au courant d'air et aux visites inopportunes, et équipé de logettes adaptées, il représente, par l'humidité ambiante qui y règne, et par la grande inertie thermique de sa construction, un important gîte potentiel d'hibernation pour les chauves-souris.

Avec le budget disponible, il a été possible de réaliser :

- par entreprise les travaux nécessitant la plus grande technicité et qui ne peuvent être confiés à des bénévoles : la réalisation et la pose d'une porte métallique à dimensions adaptées, solide, verrouillable en multiples points et fortement ancrée dans la maçonnerie ;
- par les bénévoles de l'association, à savoir la préparation du chantier par déblais de l'ancienne trémie d'escalier, l'évacuation des immondices, la réalisation de maçonnerie pour mise à mesure d'une chiroptière, la réalisation d'une cloison coupe-vent en matériaux inertes, et la pose de micro-gîtes (logettes) pour le refuge des chauves-souris en léthargie ;
- les déblais lourds ont été réalisés avec l'aide des ouvriers communaux et une grue (participation de la commune de Genappe).



Entrée principale du local des pompes avant déblaiement



Travaux de déblaiement réalisés par les bénévoles de l'association



Entrée du local des pompes après déblaiement



Vue de l'entrée du local des pompes depuis l'intérieur, avant déblaiement



Vue de l'entrée du local des pompes depuis l'intérieur, après déblaiement



Travaux de maçonnerie réalisés au niveau de l'escalier d'accès du local des pompes



Aménagement de micro-gîtes pour chauves-souris en briques creuses



Aménagement de micro-gîtes pour chauves-souris en briques creuses



Aménagement de la chiroptière d'accès au gîte pour les chauves-souris, vue depuis l'intérieur du local



Trou d'envol des chauves-souris avant travaux de maçonnerie



Trou d'envol des chauves-souris après travaux de maçonnerie

2) l'aménagement partiel du comble d'une annexe rénovée de l'immeuble des conjoints Schröder, rue Falise, en y réalisant un espace sous toiture indépendant, chaud et isolé, sans courants d'air, directement accessible depuis l'extérieur par une chiroptière et des interstices au niveau des tuiles de rive et about de faîtage, et muni d'un portillon de contrôle et de micro-gîtes. Ces aménagements permettent à présent de garantir aux chauves-souris un volume d'estive pour une colonie/maternité pouvant convenir à l'une ou l'autre espèce.

Avec le budget disponible, il a été possible de se fournir en matériaux nécessaires à la réalisation, par les bénévoles de Natagora, des travaux de structure en bois (plancher et cloison avec portillon), d'isolation et de réalisation d'une chiroptière adaptée en couverture de toiture et /ou dans le mur pignon, ainsi qu'à la réalisation de micro-gîtes dans le volume créé, et la pose de nichoirs adaptés, indépendants, en divers lieux de la propriété (en façades).

Les isolations contre le vent ont été réalisées à l'aide de panneaux au droit des passages en chiroptière. Elles permettent en outre d'empêcher l'accès des gîtes aux prédateurs, sans toutefois empêcher l'accès aux hyménoptères tels le frelon.

Des micro-gîtes ont été aménagés tant dans le gîte d'hivernation (blocs, briques, percements) que dans le gîte d'été (contre-murs, panneaux sous pentes), et des niches ont été aménagées à l'extérieur (espacements en rive de toiture) permettant aux espèces fissuricoles de se loger.



Annexe aménagée, avec accès pour les chauves-souris au niveau du pignon



Accès aménagé pour les chauves-souris sur le pignon de l'annexe



Comble/grenier aménagé comme gîte d'estivage pour les chauves-souris

3) le développement d'un volet Sensibilisation, avec :

- 1) l'organisation d'**événements locaux de sensibilisation** sur le thème de la biodiversité et sur le thème des chauves-souris, cela en partenariat avec la Commune de Genappe et différents acteurs locaux, en l'occurrence lors de la Nuit européenne des chauves-souris, organisée le 24 août 2019 dans la vallée de la Falise.
- 2) l'organisation d'une **conférence sur l'accueil des chauves-souris** dans les bâtiments et l'aménagement des paysages en leur faveur qui s'est tenue dans le cadre de la Nuit européenne des chauves-souris le 24 août à Genappe, ainsi que le 7 septembre 2019 à Chaumont-Gistoux, ces deux conférences ayant touché un public de 120 auditeurs.
- 3) l'organisation de **communications** pour sensibilisation, en partenariat avec différents acteurs : la communication pour sensibilisation du public s'est faite dans la presse locale, dans le Journal de Genappe de juin 2019, et dans l'Amalgame (Chaumont-Gistoux) dans le troisième numéro trimestriel de 2019. La communication sur ce thème a été relayée dans plusieurs médias tels notamment TVcom. Le public a pu également bénéficier de toute l'information/sensibilisation à l'occasion des événements Nuit Européenne des Chauves-souris organisées sur ce thème à Baisy-Thy, le 24 août et à Chaumont-Gistoux, le 7 septembre 2019.
- 4) la réalisation de **panneaux didactiques** explicatifs : L'ensemble des fournitures pour la constitution des panneaux didactiques ont été acquises, mais ceux-ci doivent encore être posés rue Falise, aux abords des deux sites ayant fait l'objet d'aménagements en faveur des chauves-souris, et cela dès que l'impression du projet définitif de la maquette sera réalisée sur d'observations de la faune locale. Des accords doivent être obtenus quant à la position exacte en limite de parcelles privées et du domaine public.



Animation lors de la Nuit européenne des chauves-souris



Balade guidée lors de la Nuit européenne des chauves-souris